

**Zeitschrift:** Technique agricole Suisse

**Herausgeber:** Technique agricole Suisse

**Band:** 51 (1989)

**Heft:** 2

**Rubrik:** Actualités

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

dant, affirmer que les prix réels ont été appliqués partout consciencieusement serait très exagéré. Pour l'un ou l'autre des commerçants de machines agricoles, trop grande est la tentation d'augmenter coûte que coûte son chiffre d'affaires, également par le biais de conditions généralement meilleures de la part de son importateur, même au risque de perte de substance de sa propre entreprise. Dès lors, la question demeure de savoir jusqu'à quel point les importateurs eux-mêmes, malgré un «Gentleman agreement», auront recours à des arguments de

vente illicites afin de faire basculer la balance du marché en faveur de leur propre marque dans les cas concrets.

Les agriculteurs quant à eux ont l'art du marchandage dans le sang. Bien sûr, l'achat d'un tracteur n'a pas lieu tous les jours, de sorte qu'il faut absolument bien penser et peser l'investissement. Toutefois, on peut se poser la question à savoir s'il n'est pas possible d'employer le temps de façon plus judicieuse, dans une exploitation moderne, qu'à rechercher le prix le plus bas alors que les besoins de l'exploitation et les développe-

ment techniques en tant que critères de décisions sont sous-estimés lors d'achats de tracteur et d'autres machines agricoles. Si l'on fait abstraction de cela, l'impression se confirme que celui pour qui plus ou moins tous les moyens sont bons pour obtenir une déduction de prix, ne le fait non seulement aux dépens du commerçant en machines agricoles ou en pièces de rechange et réparations coûteuses, mais aussi au détriment des collègues qui maîtrisent tout aussi bien leur travail, mais qui pensent qu'on leur demande un prix équitable.

Zw.

## Actualités

### Ce qu'est l'USM

L'Union Suisse du Métal (USM) est une organisation patronale des métiers travaillant le métal, englobant 2300 membres env. qui, dans leurs entreprises, emploient 22'000 personnes. Elle représente les quatre branches suivantes:

- Machines agricoles, appareils à moteur, machines communales, aménagements d'étables et de fermes
- Forge, maréchalerie
- Construction métallique, charpente métallique, construction de véhicules
- Installations sanitaires / Conduites en fouilles.

### Champs d'activité de l'USM

L'USM traite, en outre, les questions ayant trait à la formation professionnelle, à la politique corporative et économique, aux relations entre partenaires so-

ciaux, aux assurances sociales et caisses de compensation, à l'économie d'entreprise, aux relations publiques et au droit. Elle entretient des relations internationales. L'USM est responsable de la profession reconnue de mécanicien de machines agricoles, avec plus de 1000 contrats d'apprentissage par an dans toute la Suisse. Dans son Centre professionnel à Aarberg, l'USM organise et réalise les examens professionnels supérieurs pour l'obtention du diplôme de maîtrise. D'autre part, l'USM attache une grande importance au programme de perfectionnement professionnel, étendu et conforme au besoin, destiné aux travailleurs qualifiés, cadres et entrepreneurs, dans le domaine de la technique spécialisée, de l'économie d'entreprise et de l'administration. L'USM a de plus mis au point dernièrement une vaste solution TEI pour les entreprises spéci-

alisées dans les machines agricoles.

### L'entreprise spécialisée dans les machines agricoles

L'entreprise artisanale spécialisée dans les machines agricoles joue un rôle important: Les machines agricoles sont une aide dont l'agriculteur ne peut se passer. Leur utilisation demande un appui compétent. Si l'agriculteur envisage d'acheter une machine, le spécialiste, en tant que partenaire, lui présentera objectivement, sérieusement et en expert les avantages et inconvénients des produits entrant en ligne de compte.

L'entreprise locale spécialisée dans les machines agricoles: connaît les conditions locales, entretient des contrats personnels avec la clientèle, répond aux désirs des clients, est disponible à court terme et est là quand l'agriculteur en a besoin.